

Budget 2018

Fonctionnement
7 952 303 €

Investissement
4 729 938 €

Le budget 2018 est marqué par une hausse des recettes de fonctionnement (+3,19 %) tout en minimisant la hausse des dépenses (+1,16 %). Ces efforts permettent de dégager une épargne brute plus importante (+200 000 €). Nous pouvons engager en auto financement des projets d'investissement, notamment le nouvel équipement « Pôle de la Morinais ».

Personnel 4 124 445 €

Les dépenses de personnel évoluent peu en 2018 (+1 000 € par rapport à 2017) du fait du transfert sur le budget CCAS (financé par subvention) des deux agents travaillant à 100% pour la politique sociale de la commune. Ce transfert neutralise en valeur les augmentations réglementaires, avancement de grade et ajustement d'effectifs qui sont de l'ordre de 100 000 €.

Charges à caractère général 1 479 813 €

Ces charges couvrent les dépenses courantes de la commune : fourniture de fluides (énergie, eau), entretien courant des bâtiments et dépenses liées aux services à la population. Ces dépenses sont quasiment stables entre 2017 et 2018. La hausse des coûts de l'énergie est compensée par la baisse du contrat de maintenance des installations de chauffage.

Autres charges courantes 677 139 €

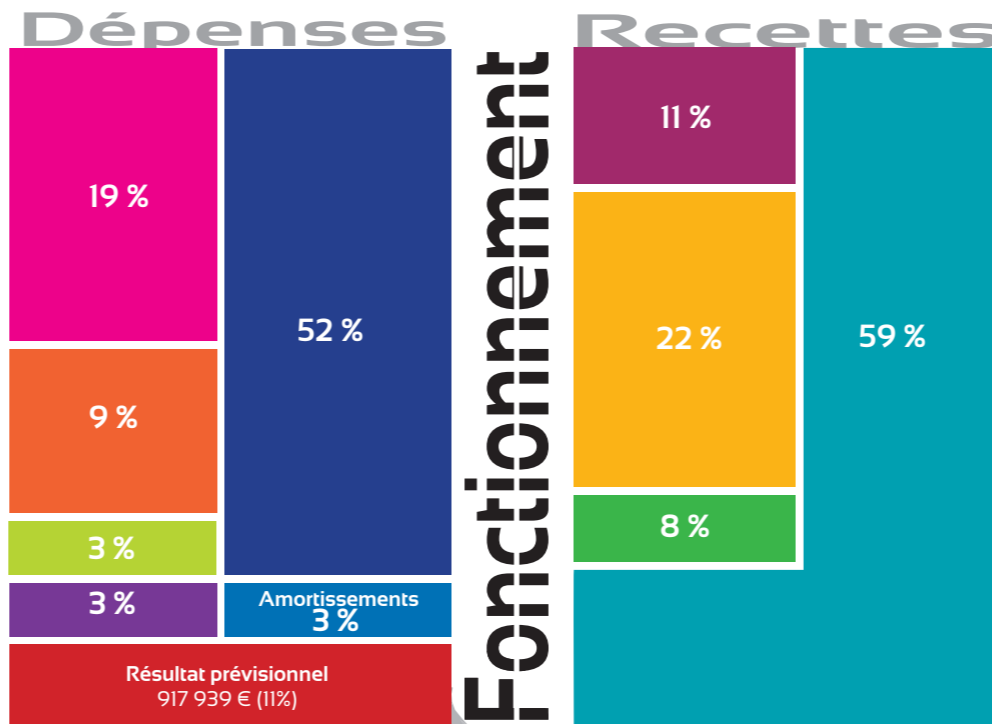
Il s'agit essentiellement du volet subvention de la commune. Ce poste progresse de façon importante pour prendre en compte l'augmentation de la subvention au CCAS (lié au transfert de deux agents, cf. dépenses de personnel). Nous avons également fait le choix d'accompagner par des subventions exceptionnelles aux associations sportives : le TFFT (4 000 €) et l'ESTF (1 000 €). Les autres subventions sont encadrées par un mode de calcul défini par une délibération et s'appliquant à tous.

Charges financières et autres 272 650 €

Sont regroupés sous cette rubrique les intérêts de la dette (en baisse de 22 000 €) et la provision de dépenses imprévues (45 000 €).

Attribution de compensation 254 177 €

L'attribution de compensation est la somme versée chaque année par la commune pour que la métropole finance les compétences transférées. Cette attribution correspond à un calcul réalisé sur le coût réel des compétences transférées et ne variera pas dans le temps (à périmètre de compétences constant).



Facturation des services aux usagers 909 858 €

Hausse liée à l'augmentation de la fréquentation des services, notamment la restauration et les services périscolaires.

Impôts et taxes 4 690 000 €

En hausse du fait de l'augmentation des bases locatives liées à l'augmentation de la population. Le dégrèvement de 30 % pour un certain nombre de contribuables n'aura pas d'impact sur le budget communal.

Dotations 1 740 062 €

En légère hausse grâce à l'augmentation de la population après plusieurs années de baisse.

Autres produits 612 383 €

Diverses recettes (remboursement, travaux en régie) ainsi que l'excédent reporté en fonctionnement (300 000 €).

Remboursement du capital des emprunts 558 000 €

L'épargne brute est réglementairement utilisée pour rembourser le capital des emprunts avant de pouvoir investir dans de nouveaux projets.

Auto-financement 2 838 489 €

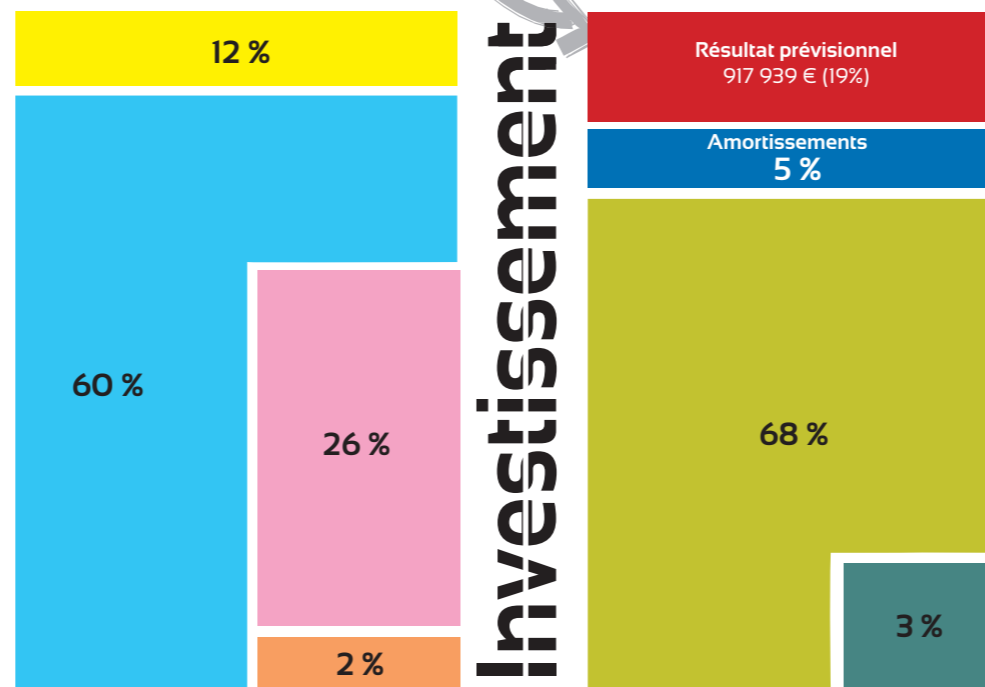
Il s'agit de notre capacité à financer des projets sur fond propre pour les années futures. Cet auto financement assurera le financement sans emprunt des projets de fin de mandat.

Dépenses par opérations 1 234 049 €

Les dépenses par opérations sont toutes les dépenses d'investissement identifiées dans l'année. Le montant de ces dépenses est plus important que les années précédentes du fait du lancement de plusieurs projets.

Autres 94 400 €

Travaux réalisés par les services, réserve pour dépenses imprévues et opérations comptables.



Résultat prévisionnel 917 939 €

La capacité à financer des investissements sur l'année dépend de cette épargne brute et du capital d'emprunt à rembourser. Ce résultat est en augmentation de 200 000€ par rapport à 2017.

Reserve d'investissement 3 509 859 €

Mise en réserve des années précédentes. Ces fonds nous permettent de lancer le projet du pôle de la Morinais sans prévoir de recours à l'emprunt.

Amortissements 226 140 €

Autres 76 000 €

Remboursement de TVA et opérations comptables liées au patrimoine communal.

Investissements 2018

Des investissements plus importants sur l'entretien du patrimoine : véhicules et bâtiment (camion pour le service technique, entretien bâtiment EHPAD, ...), remplacement d'équipement (lave-vaisselle restauration, photocopieurs école, ...).

Lancement de projets d'envergure

Pôle de la Morinais, Zac multi sites.

Budget Zac de la Vigne

Le budget annexe de la Zac de la vigne s'élève à près de 15 millions d'euros. En 2018 seront vendus l'ensemble des 49 lots libres et des 11 lots régulés. La vente des lots collectifs (environ 80 logements) aura lieu en 2019.

Il reste encore un secteur à urbaniser (au sud de la première tranche).

Ce budget annexe va donc se prolonger encore quelques années.

Retrouvez l'ensemble du budget dans le procès-verbal du conseil municipal du 22 mars 2018 sur thorignefouillard.fr rubrique Vie municipale.